Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie

Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse

Band: 97 (1988)

Heft: 2-3

Rubrik: Membres corporatifs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MEMBRES CORPORATIFS

Centenaire des samaritains Au service de la population depuis 100 ans

L'Alliance suisse des samaritains (ASS) – avec ses 1365 sections et leurs 57 000 membres dont la santé publique de notre pays saurait difficilement se passer – fête son 100e anniversaire en 1988. Dès sa création, l'ASS chercha à collaborer avec la Croix-Rouge suisse. En 1984, elle s'y est rattachée en tant que premier membre corporatif. Actio a demandé à ce «centenaire» de se présenter.

Eugen Kiener

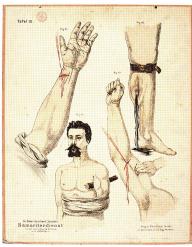
a personnalité de l'œuvre d'Henry Dunant furent également à l'origine de la création de l'alliance des samaritains, vint-cinq ans après la fondation de la Croix-Rouge. On doit les premières sections des samaritains ainsi que l'ASS, leur organisation faîtière, à un sergent-major du service sanitaire, le Bernois Ernst Möckly. Son but était de former des bénévoles pour soutenir le service sanitaire de l'armée. D'ailleurs, le mouvement des samaritains a toujours eu pour objectif la formation de profanes qui puissent être engagés en cas d'urgence ou soutenir les structures responsables. C'est dans la perspective de cette tradition que fut adopté en 1986 le concept pour la participation de l'ASS au Service sanitaire coor-

Lié à la CRS dès le début

Lors de l'assemblée constitutive de l'ASS, le 1er juillet 1888 à Aarau, les relations avec la Croix-Rouge représentaient déjà un point important dans l'ordre du jour. L'association avec la Croix-Rouge, proposée par la section de samaritains de Berne en sa qualité de section directrice, avait soulevé quelque inquiétude parmi les fondateurs de l'alliance. Cependant, les explications apportées par le président de la Croix-Rouge, le Dr Alfred Stähelin d'Aarau qui participait à la réunion, ont amené les samaritains à s'allier à cette organisation. Dans une convention du 2 septembre 1888, il fut retenu que l'alliance des samaritains se rattachait à la Société centrale suisse de la Croix-Rouge en tant que tout, gardant ainsi des structures et une administration indépen-

De longues années de concurrence

Au cours de ce siècle, la CRS a développé ses structures régionales. Ses sections ont commencé à se livrer à de nombreuses activités pratiTableaux d'instructions pour le service des samaritains, publiés en 1895 par le Dr Oskar Bernhard, Samaden. (Photos: ASS)



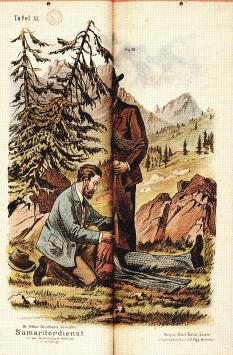
ques, faisant parfois concurrence aux sections de samaritains. Quant à l'alliance des samaritains, elle fit le cheminement inverse en renforçant son organisation centrale de façon autonome.

Des décennies durant, les divergences des traditions, des structures et des méthodes de travail des deux organisations empêchèrent de réaliser ce que des personnes clairvoyantes prônaient depuis toujours: la fusion organisationnelle des deux institutions. Ce n'est qu'en 1984, lorsque

la Croix-Rouge suisse introduisit une nouvelle forme de participation active, celle de membre corporatif, que la voie fut réellement ouverte à une telle démarche. L'alliance des samaritains entra dans la famille Croix-Rouge en gardant tous ses droits et obligations. Cette évolution est le résultat. d'une part d'une nouvelle vision selon laquelle professionnels et bénévoles doivent se charger conjointement des tâches Croix-Rouge, et d'autre part d'une nouvelle conception aussi de la coopération.

L'ALLIANCE DES SAMARITAINS EN BREF

L'Alliance suisse des samaritains (ASS) est l'organisation faitière des 1365 sections de samaritains et de leur 24 associations cantonales. Les sections de samaritains comptent 57000 membres actifs. L'ASS a été fondée en 1888 à Aarau. Constituée sous la forme d'une association, elle est rattachée à la Croix-Rouge suisse en qualité de membre corporatif. L'alliance des samaritains est dirigée par un comité central composé de 15 personnes, à la tête duquel se trouve le président central, le commandant de corps à disposition Enrico Franchini. Le secrétaire central, Theo Heimgartner, est responsable du secrétariat central ("ASS à Otten qui emploie 30 collaborateurs.



MEMBRES CORPORATIFS

Nouveau cours de premiers secours

Chaque année, les 1365 sections de samaritains enseignent à quelque 100000 citoyens suisses les rudiments des premiers secours, dans le cadre des cours de sauveteur ou des cours de samaritains. Pas moins de 95% des apprentis conducteurs suivent le cours obligatoire de sauveteur

dispensé par les sections de samaritains. Le contenu de ce cours a été révisé ces derniers mois. En août prochain, l'ASS présentera le nouveau cours de sauveteur au public.

Les cours donnent de l'assurance

Ces dernières années, plus d'un million et demi de Suisses ont approfondi leurs



Les samaritains assurent le service sanitaire de quantité de manifestations.

en 1987 par l'alliance des samaritains auprès d'un échantillon représentatif de la population suisse: 38% des participants à un cours estiment que leurs connaissances sont suffisantes, alors que seuls 6 % déclarent n'avoir aucune idée des premiers secours. Parmi les personnes interrogées qui n'avaient jamais assisté à un cours de samaritains, 20% pensent être à la hauteur dans ce domaine, 32% étant parfaitement ignorants en la matière. Or un Suisse sur quatre a déjà dû apporter des premiers secours suite à un accident et cette grande insécurité qui règne dans la population peut être sujet d'inquiétude. Elle prouve aussi que les cours de premiers secours proposés par les sections de samaritains répondent à un besoin impor-

Des cours ciblés

Depuis deux ans, l'ASS organise un cours intitulé «Cas d'urgence chez les petits enfants», qui a pour but d'augmenter l'assurance des parents et des éducateurs en présence de jeunes enfants blessés. C'est là le premier d'une série de cours que l'ASS



Postes de samaritains et postes d'objets sanitaires remplacent l'infrastructure qui fait défaut dans des régions isolées.

connaissances en matière de premiers secours dans le cadre d'un cours dispensé par les samaritains. Lorsqu'elles se trouvent confrontées à un cas concret, les personnes qui ont acquis les bases des premiers secours montrent une plus grande assurance que celles qui n'ont pas suivi un tel enseignement. C'est ce qui ressort d'un sondage réalisé

entend proposer à des groupes déterminés de la population. Actuellement, l'alliance des samaritains prépare un cours portant plus particulièrement sur les besoins des personnes âgées. Conjointement avec la CRS, les sections de samaritains organisent depuis de nombreuses années des cours de soins à domicile.

Formation permanente

Par ailleurs, les 57000 samaritains consacrent beaucoup de temps à leur propre formation et perfectionne-





MEMBRES CORPORATIFS

ment. Par année, chaque membre suit en moyenne 13 heures d'enseignement dans sa section; en outre, plus de 200 candidats s'inscrivent annuellement à la formation de moniteur samaritain qui s'étend sur deux semaines. Les quelque 3600 moniteurs samaritains, les 200 instructeurs, les 50 instructeurs-chefs et les 65 instructeurs administratifs se soumettent régulièrement à des cours de perfectionnement. Enfin, l'ASS propose des formations spéciales pour les sanitaires d'entreprise et les aides de transport.

Prestations en faveur de la population

Dans toute la Suisse, les sections de samaritains gèrent quelque 700 dépôts d'objets sanitaires. Ceux-ci permettent à la population d'obtenir pour des prix modiques différents objets de soins infirmiers, tels que béquilles ou appareils inhalateurs.

Judicieusement, les sections de samaritains offrent

MANIFESTATIONS DU CENTENAIRE

■ La méditation et l'avenir — la révision de la doctrine de l'ASS et la préparation d'innovations concrètes — sont les sujets de la première grande manifestation de l'ASS en l'année du centenaire 1988. Quelque 250 collaborateurs de l'ASS ainsi que des spécialistes participeront au congrès des samaritains qui aura lieu du 22 au 24 avril à Weggis.

 À la Pentecôte (20 au 23 mai) les groupes Help (organisation des jeunes dans l'ASS) et la Croix-Rouge jeunesse inviteront des jeunes de 20 pays européens à participer au camp international Help 1988 à

Bulach.

 La cérémonie solennelle du centenaire est prévue dans le cadre de l'assemblée des délégués de l'ASS les 25 et 26 juin, à laquelle seront réunis le Comité central, 1365 présidents de sections de samaritains et un grand nombre d'invités.

Pendant la journée des samaritains, le 11 septembre à Olten,
1500 samaritains prendront part au concours samaritain traditionnel.
Pour tous les autres samaritains cette manifestation sera la journée

de rencontre au secrétariat général.

• Dans le cadre de l'action «présentation des sections de samaritains» toutes les sections réaliseront une manifestation pour le public dans le courant de l'année 1988. Ils présenteront leurs activités tout en cherchant à recruter de nouveaux membres.

ces prestations là où l'approvisionnement médical est le moins bien développé. Dans les 68 communes des cantons d'Uri, Schwyz et Unterwald, 54 sections offrent un tel service

Dans les zones rurales, les postes de samaritains perma-

nents compensent souvent un approvisionnement médical lacunaire. Quelque 600 sections de samaritains disposent d'au moins un poste permanent. En l'occurrence, ce sont également les sections de Suisse centrale qui disposent du réseau le plus dense.

Des services innombrables

«Ils sont partout, mais ne sont jamais dans le feu de l'action, car ils sont toujours à 200 mètres du lieu des événements.» C'est ainsi que le comique Emil décrit les samaritains dans le journal que ceuxci publient à l'occasion de leur centenaire. En effet, ce sont les innombrables services des postes sanitaires qui le plus souvent rappellent à la population l'activité des samaritains. Il s'écoule à peine un weekend sans que les samaritains n'assurent le service sanitaire lors de l'une ou l'autre manifestation, qu'il s'agisse des d'une journées sportives école, de championnats de cyclo-cross, d'un concert de rock ou encore d'un carnaval. Par ailleurs, les samaritains sont également connus pour leur participation aux collectes de sang, les transports de malades et de blessés ainsi que pour l'assistance aux personnes âgées ou handicapées.

Remerciements et meilleurs vœux pour une jeune centenaire

Rien n'est plus difficile à assumer qu'une série de jours heureux (ou de décennies heureuses). Goethe

Le rapport triennal (1886-1888) de la «Direction centrale suisse de la Société centrale de la Croix-Rouge» disait avec satisfaction que «la crainte d'une guerre avait apporté presque 2800 membres durant les années 1886-1887 au mouvement encore jeune». Le rapport ajoutait toutefois «que la politique européenne ayant repris une voie plus paisible, le nombre des membres avait malheureusement baissé car il n'est que naturel que face au danger, l'homme cherche une aide qu'il négligera lorsque le motif de sa crainte aura disparu et que les nuages qui obscurcissent l'horizon se seront quelque peu retirés, fût-ce momentanément».

C'est pourquoi la Croix-Rouge a demandé leur soutien à des personnalités connues et en a appelé au patriotisme de la population pour combler les lacunes, «car seule une organisation bénévole d'entraide parfaitement préparée en temps de paix, peut secourir nos soldats en temps de guerre, car on ne le soulignera jamais assez, l'effectif de nos troupes sanitaires est totalement insuffisant»,

disait le rapport. Le succès de cette action fut médiocre.

C'est pourquoi on a salué sans réserve «la façon si merveilleuse dont les sections de samaritains ont pallié cette lacune», poursuivait le rapport, qui ajoutait «ces sections forment une alliance indépendante qui, sous une direction lucide et efficace, a étendu son action bienfaisante en temps de paix déjà à toute la Suisse et qui, ensuite, en temps de guerre, s'est soumise à la Croix-Rouge et à la Direction centrale du Service sanitaire fédéral à titre de corps de secours volontaire». «Bien que les samaritains exprimaient il y a peu encore une certaine réserve à l'égard de la Croix-Rouge..., cette méfiance a totalement disparu suite à une discussion cordiale.» C'est pourquoi l'assemblée générale de la Société centrale tenue à Bâle en mai 1888 salue très chaleureusement les liens existant entre les deux organisations.

Nous laissons ouverte la question de savoir si la «réserve» ne venait pas plutôt de la Croix-Rouge, qui aurait eu d'ailleurs de bonnes raisons pour cela: en 1866 déjà, le Comité de Genève avait désapprouvé l'intention de l'association de secours, qui venait d'être fondée, d'inscrire dans ses

statuts la possibilité de s'occuper aussi des familles des soldats en cas de nécessité. Selon la Convention de Genève ce n'était pas là le rôle de la Croix-Rouge qui devait se limiter à l'aide aux forces armées. Les samaritains, au contraire, étaient dès leurs débuts au service des communautés civiles en temps de paix et ce n'est que beaucoup plus tard qu'ils ont été rejoints par la Croix-Rouge dans ce travail de pionniers.

Depuis cette époque, il y avait toujours des deux côtés «quelque réserve», pour reprendre l'expression polie de 1888. Cette réserve s'est manifestée pour la dernière fois en 1984 lors des délibérations sur le contrat accordant la qualité de membre corporatif à l'alliance des samaritains; les sections, craignant d'être minorisées par les voix des samaritains, ont eu une réaction défensive; et pourtant, depuis, nos relations sont devenues une histoire d'amour. Depuis quatre ans que nous nous sommes mariés régulièrement, il n'y a plus eu de crise de couple ou même de scène de ménage entre nos deux mouvements.

Dans notre pays, on ne peut pas dissocier les 1365 sections de samaritains de l'idée de santé publique et de premiers secours. Sans eux, l'organisation des transfusions de sang à l'échelle nationale ne serait plus assurée, sans parler de l'approvisionnement régulier et extrêmement bon marché des hôpitaux, des médecins et de l'armée en sang, en composants et en dérivés du sang. Les cours publics de sauveteurs et de premiers secours rassemblent chaque année un grand nombre de bénévoles – près de 130000 personnes en 1986. Les sections des samaritains donnent le cours «Soigner chez soi» avec la CRS et apportent ainsi une contribution essentielle à la lutte contre l'inflation des coûts de la santé et des frais hospita-

On entend parfois dire que l'on est vieux lorsque le passé nous apporte davantage de joie que le futur. L'ASS, organisation de milice, a préparé son avenir avec un nombre de professionnels permanents étonnamment réduit. Dans le cadre de notre préparation commune à la mise en exploitation du centre de formation de Nottwil, l'ASS, l'une des parties prenantes, prône avec détermination et habileté la collaboration entre les œuvres d'entraide de notre pays. La CRS a toutes les raisons de remercier l'ASS de son travail et de sa foi en l'avenir et elle lui souhaite de tout cœur un second siècle riche de satisfaction et de succès au service de notre idéal commun.

Kurt Bolliger, président de la CRS